Programme de Formation

Gestion des risques judiciaires : Hôpital - Police - Justice

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Directeurs, Cadres, personnel de sécurité, soignants, assistantes sociales, personnel du bureau des entrées

Objectifs pédagogiques

- Définir les contextes de rencontre des différents acteurs et leurs missions respectives.
- Connaitre le cadre d'intervention de la police et ses limites.
- Cerner les conditions d'une collaboration avec la police et la justice en milieu hospitalier

Description

Classification du Droit et Organisation Judiciaire Française

- Définition des différents régimes juridiques, processus et conséquences
- La responsabilité dans sa dimension juridique
- Identification et rôle des principaux acteurs de la juridiction
- Notions essentielles sur la juridiction administrative et/ou civile :
- la réparation du dommage subi par le patient en établissement public
- qui paye l'indemnité de réparation des dommages ?
- la protection statutaire en matière civile

Notions essentielles sur la juridiction pénale et les conséquences pour l'hôpital

- L'action pénale de la plainte au jugement : l'hôpital, une chaîne de responsabilités
- Enquête, secret et obligations de discrétion, éléments de preuve, traçabilité
- Les infractions susceptibles d'être poursuivies

La justice administrative : contrôle juridictionnel

- Pourquoi une justice administrative ?
- Le juge administratif : rôle et missions
- L'interaction en l'Hôpital et juge administratif

Conditions d'intervention des services de police ou de gendarmerie à l'hôpital

Les enquêtes et les pouvoirs de chacun : définition et caractères essentiels

- Enquête préliminaire, auditions et pouvoirs de l'officier de police judiciaire
- Enquête de flagrant délit et pouvoirs de la police
- Commission rogatoire et auditions
- Présentation d'un modèle de réquisition, de commission rogatoire
- Instruction et pouvoirs du juge :
- Compétences, Commissions rogatoires et auditions
- Actes du juge d'instruction, confrontations, saisies obligatoires

- Notion de témoin , témoin assisté, suspect
- Etre témoin lors d'un jugement et sous serment

Les actes d'investigations judiciaires

- Perquisitions
- Saisies : différence entre perquisition et saisie
- Mise sous scellés
- Réquisition pour détermination d'infraction : par ex : prélèvements pour alcoolémie

La spécificité du secret face aux demandes d'informations de la police et des autorités judiciaires

Conduite à tenir face aux demandes d'informations de la police

- Demandes téléphoniques
- Réquisition visant à obtenir la liste des personnes venues à l'hôpital à telle date
- Réquisition portant sur un renseignement d'ordre médical (ex : demande d'ITT ou d'IPP)
- Réquisition visant à obtenir l'identité d'une personne à partir d'une affection donnée
- Les demandes d'interrogatoire concernant les personnes mineures

Au cours des enquêtes et interrogatoires : concilier secret et témoignage

- Que dire ?
- Quelles sont les informations protégées ?
- Quelles sont les dérogations au secret selon que l'on se trouve face à une enquête préliminaire ou une instruction ?

La gestion des investigations judiciaires

- Comment faire face à une perquisition, une mise sous scellés
- Faire face à une saisie du dossier médical: Conditions de forme et procédure à respecter
- Rôle du personnel, qui prévenir, précautions à respecter

Les dérogations au secret professionnel

- Les signalements de maltraitance à l'égard des personnes mineures et vulnérables
- Qui signale, comment, à qui, quelles responsabilités ?
- Appliquer les circulaires de protection contre les violences et maltraitances

Conflits de valeurs : secret et assistance à personne en danger

- Les signalements de détention d'armes, de stupéfiants
- Les signalements des personnes non identifiées
- Les hospitalisations d'office
- Les hospitalisations des détenus
- Les sorties des patients à l'insu du personnel
- Cas des blessés par armes

L'intervention de la police à la demande du personnel des Urgences

- Les actes de violence aux urgences
- Les patients victimes de violence
- Les suicides ou morts violentes

Prérequis

Pas de prérequis

Modalités pédagogiques

Un modèle pédagogique interactionnel

- Approche pédagogique en groupe avec un approfondissement des connaissances et une approche théorique
- Apprenant actif
- Appropriation et construction collective des savoirs
- Analyse réflexive menée par les professionnels sur leurs pratiques
- Alternance d'apports méthodologiques et d'analyse de pratiques
- Echanges d'expériences entre apprenants
- Brainstorming et synthèse par le formateur
- Apports théoriques avec échanges interactifs
- Atelier de réflexion en sous-groupe : quelles sont les conduites à tenir face aux demandes d'informations de la police ?
- Analyse de la pratique professionnelle dans ces situations T
- Mise en situation : Analyse de cas de jurisprudence
- Jeux de rôle

Moyens et supports pédagogiques

- PDF ou Power Point de présentation
- Cas pratiques, études de cas et exercices
- Supports illustratifs : vidéos, podcast, documents…
- Bibliographie et jurisprudence

Modalités d'évaluation et de suivi

Des modalités d'évaluation adaptées

- Auto-évaluation et questionnaire de positionnement
- Evaluation des connaissances et des compétences en continu
- Questionnaire d'évaluation des acquis des participants
- Questionnaire de satisfaction des participants

Un suivi personnalisé

- Bilan détaillé de la formation remis à l'établissement
- Possibilité de contacter le formateur après la formation pour assurer une bonne continuité
- Apports de connaissances basées sur les besoins des participants et de l'établissement

Informations sur l'accessibilité

Un référent handicap est à votre écoute pour tout besoin en compensation : Mme Gulistan ALTUN - 01 49 66 22 51

Partenariat avec l'AGEFIPH : www.agefiph.fr